

DEMANDE DE DOMICILIATION ADMINISTRATIVE
Justificatifs acceptés

POUR OBTENIR UNE DOMICILIATION ADMINISTRATIVE A PARIS ADRESSE :

- **Vous êtes sans domicile stable** et vous n'avez pas d'adresse personnelle où recevoir et consulter votrecourrier.
- **Votre lieu de séjour est le territoire parisien à la date de demande de domiciliation** (indépendamment du statut ou du mode de résidence).
- **Vous pouvez fournir au moins l'un des documents listés ci-dessous pour prouver de votre lien avec la Ville de Paris** (sauf indication contraire, ils devront avoir une ancienneté de six mois maximum).

Des justificatifs complémentaires pourront vous être demandés lors de l'entretien afin de préciser votre situation.

Pour une demande de renouvellement ou de réouverture de boîte aux lettres, il vous sera également demandé de justifier que vous avez fait vos changements d'adresse auprès des différents organismes.

SEJOURNER A PARIS

- Ancienne quittance de loyer et document justifiant que le logement a été quitté (jugement d'expulsion, remise des clés, état des lieux sortant)
- Avis d'imposition
- Document administratif faisant état d'une adresse parisienne (correspondance CAF, CPAM...)
- Attestation d'un dispositif d'hébergement ou d'un dispositif de veille sociale
- Contrat d'occupation d'une aire d'accueil des gens du voyage

EXERCER UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE OU BENEFICIER D'UNE FORMATION A PARIS

- Bulletin de salaire ou un contrat de travail de moins de trois mois avec exercice de l'activité à Paris
- Attestation de scolarité ou de formation dans un établissement parisien
- Convention de stage ou de formation en cours auprès d'un organisme de formation parisien
- Un extrait de K-Bis en vigueur
- Attestation d'embauche dans un chantier d'insertion par l'activité économique

BENEFICIER D'UN SUIVI SOCIAL, MEDICO-SOCIAL OU PROFESSIONNEL A PARIS

- Attestation de droits ouverts à Paris : CAF, CPAM, MDPH...
- Attestation de suivi médical ou médico-social sur Paris : PMI, CMP, centre de santé, hôpital...
- Attestation de suivi social régulier par une association ou un service social parisien
- Contractualisation RSA ou convocation d'un référent RSA d'un service social parisien
- Contractualisation avec une agence Pôle Emploi parisienne ou attestation de positionnement sur une prestation de Pôle Emploi
- Suivi régulier par une Mission Locale parisienne

DETENIR L'AUTORITE PARENTALE SUR UN ENFANT ACCUEILLI OU SCOLARISE A PARIS

- Certificat de scolarité de l'année en cours, contrat d'accueil en crèche ou en nourrice agréée
- ET**
- Livret de famille attestant du lien parental ou extrait de naissance de l'enfant

AVOIR UN·E PARENT·E VIVANT A PARIS

- Document justifiant de la résidence parisienne du parent
- ET**
- Document justifiant le lien de parenté (livret de famille ou extrait d'acte de naissance)